

LA VIE DU MRAP

22 janvier 1981

N° 3

S O M M A I R E

- INTRODUCTION
- COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU BUREAU NATIONAL :
29 NOVEMBRE 1980 ET 10 JANVIER 1981
- DOSSIERS-INFORMATION :
 - a) L'AFFAIRE PAURISSON ET LE CAS DE Me Yvon CHOTARD
 - . DECISION DU BUREAU NATIONAL
 - . ARTICLE D'ALBERT LEVY DANS "LE QUOTIDIEN DE PARIS"
 - b) LES GHETTOS ET L'IMMIGRATION
 - . COMMUNIQUE DES 20 NOVEMBRE 1980, 29 DECEMBRE 1980 et 17 JANVIER 1981
 - . PROCHAINES INITIATIVES
 - . ARTICLES DE J.P. PIERRE-BLOCH ET REPONSE DE GEORGE PAU-LANGEVIN DANS "LE MATIN"
- D'UNE REGION A L'AUTRE
- BILAN DE LA RIPOSTE A L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC.

POUR LE NOUVEAU LOCAL

: Les militants de la région parisienne sont invités à :
: venir aider aux travaux du nouveau local, 39 rue :
: Oberkampf, Paris 11e (métro : Parmentier). :
: :
: Il s'agit, dans un premier temps, du lessivage des :
: murs et plafonds. :
: :
: Des rencontres de travail ont lieu sur place les :
: mardis et vendredis soirs, à partir de 20 heures :
: et les week-ends : de 10 heures à midi et de :
: 13 heures à 17 heures (repas fournis) (sauf les :
: samedis 24 et 31 janvier). :
: :

I N T R O D U C T I O N

La Vie du Mrap n'a pas paru depuis juin dernier.

Il y a eu la période des vacances, mais aussi les difficultés matérielles qui pèsent sur les activités du secrétariat national et des permanents, en raison d'au moins trois facteurs:

- d'une part, les séquelles de l'attentat du 26 juin, qui créent à notre siège de très mauvaises conditions de travail, la recherche d'un nouveau local (qui a été trouvé) et toutes les tâches relatives à la préparation du transfert;

- d'autre part, le lancement de Différences, dont les rédacteurs réalisaient auparavant droit et liberté et participaient en même temps à la marche générale du Mouvement: le rédacteur unique engagé pour poursuivre droit et liberté (Marc Mangin) ne peut pas faire autre chose; des deux permanents supplémentaires qui travailleront désormais au Mrap, l'un (René Mazenod) n'a commencé à plein-temps que le 1er janvier, et l'autre (Jean-Pierre Garcia) commencera le 1er février;

- enfin, les sollicitations extérieures, l'activité intérieure du Mouvement ne cessent de s'amplifier, et les problèmes d'organisation qui en résultent se heurtent à la faiblesse de nos moyens.

x

x x

Cependant à plusieurs reprises, pour pallier l'absence de La Vie du Mrap, les comités et les militants ont reçu la Lettre du Secrétariat, les communiqués les plus importants, et plusieurs correspondances au sujet de Différences.

x

x x

Qu'en sera-t-il pour 1961? Lorsque paraîtra Différences (mars, dans la mesure où un nombre suffisant d'abonnements le permettra), la formule de droit et liberté sera modifiée: il deviendra davantage un organe d'information pour les comités, les militants, les adhérents, et donc comportera certains éléments de l'actuelle Vie du Mrap. Nous verrons à l'usage la meilleure façon de répartir l'information à communiquer, sans renoncer à la Lettre du Secrétariat, plus brève et plus rapide.

Quoi qu'il en soit, l'abonnement annuel prévu pour La Vie du Mrap permettra de couvrir l'ensemble des envois, en dehors de nos deux mensuels. Les militants et comités locaux qui souhaitent les recevoir sont donc invités à en régler le montant (30 Frs).

Nous rappelons que pour les abonnements groupés, le tarif est de 10 Frs à partir du 2e exemplaire (exemple pour 3 abonnements : 30 Frs + 10 F + 10 F = 50 Frs).

Pour cela, retourner le bulletin ci-dessous :

NOM ou COMITE

ADRESSE

Abonnement annuel à 30 francs

..... abonnements supplémentaires à 10 francs chacun.

Chèque à l'ordre du Mrap.

BUREAU NATIONAL DU 29 NOVEMBRE 1980

1.- "TOUR DE TABLE" : chaque comité représenté a pu donner des informations sur ses activités en cours ou sur ses projets immédiats. Signalons, entre autres, la naissance de nouveaux comités à Fiers, Caen, Argentan (grâce à la dynamique du comité d'Alençon), à Clichy-Levallois, Courbevoie, à Marly-Le-Roi, aux Mureaux, à Nanterre-Université, à La Pléiade-Saipétrière.

Commentaire sur le communiqué du 20.11.80: "Le logement des immigrés": le problème du logement fut jugé, par Jean Pihan, comme trop restrictif par rapport à l'ensemble des problèmes de l'immigration.

Il faut, dès maintenant, relancer le débat sur l'immigration (taux de l'immigration, subventions, expulsions...) dans les comités locaux (dans le cadre des Etats-Généraux, par exemple). Un débat approfondi sur la question sera à l'ordre du jour d'un prochain Bureau National. (Voir dans le compte-rendu du Bureau du 10.1.81, les propositions adoptées).

2.- "DIFFERENCES"

Le numéro zéro du nouveau mensuel sort le 5.12.80 (20.000 exemplaires). Le Mrap tient à la disposition des comités locaux ce premier numéro de "Différences" ainsi que des carnets d'abonnements.

Une conférence de presse se tiendra à Paris le 10 décembre pour présenter le journal.

Une étude des questionnaires retournés au Mrap s'est avérée très positive, les comités locaux étant, dans l'ensemble, favorables à la parution d'un nouveau mensuel (une seule réponse négative).

Répartition des parts dans la Société d'Édition :

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS DIFFÉRENCES (S.E.D.)

(S.A.R.L. à capital de 20.000 Frs)

5 associés

- a) SOPARED (Société anonyme au capital de 100.000 Frs destinée au financement) :
51 % des parts
Administrateurs : Charles PALANT (P.D.G.)
Henri CITRINOT
Guy MESSAGER
Marie-Christine DURANTEAU
- Autres associés : George PAU-LANGEVIN
Pierre KRAUSZ
Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX
- b) SERAP (Société d'Édition contre le racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) Société civile au capital de 20.000 Frs : cette société est composée par les membres de la Commission Permanente du Mrap. 25 % des parts.
- c) Albert LEVY (gérant), René MAZENOD, Brigitte DECHOSAL: 24 % des parts

Le titre du journal est la propriété du Mrap.

Toute décision importante concernant le journal doit être prise à 75 % des parts.

Une participation active du Mrap et de ses comités locaux est nécessaire au journal: on peut envisager la présence, au sein de chaque comité local, d'un correspondant du journal.

3.- ETATS-GENEREAUX

Deux pôles de départ sont à retenir: les comités locaux, et les Commissions, avec à charge, pour ces dernières, de contacter les milieux spécifiques à leur champ de lutte. On note, ces derniers mois, une demande accrue d'animateurs de débats, au niveau des comités locaux: il faut placer chaque débat dans le cadre des Etats-Généraux.

Un procès-verbal sera établi à la fin de chaque réunion, la somme de ces compte-rendus constituant un "cahier de doléances" pour le 21 mars 1981.

Les comités locaux doivent utiliser au maximum la presse, voire même la radio régionale, pour le lancement des Etats-Généraux. Le Secrétariat doit élaborer un questionnaire-type et étudier très rapidement les possibilités de diffusion d'un matériel standardisé pour faciliter le travail des comités locaux.

4.- INFORMATIONS

- Élection par le Bureau National de Pierre-Henri Jauréou (membre du Bureau National de Paris) au Secrétariat national en remplacement de Didier Pantin, démissionnaire.

- Compte-rendu de la délégation en R.D.A.; du 13 au 20 novembre 1980, une délégation du Mrap s'est rendue en R.D.A. à l'invitation de la Ligue pour l'Amitié entre les Peuples. Nos délégués ont eu des contacts avec des stagiaires algériens, avec des représentants des étudiants catholiques, des membres de la communauté juive, etc...

Un compte-rendu complet de la mission aura lieu à une date précisée ultérieurement.

- Calendrier. Certains aménagements ont dû être apportés au calendrier, compte tenu de l'actualité brûlante de ces derniers mois et du travail que va demander la préparation des Etats-Généraux. Les dates suivantes ont été retenues par le Bureau National: 10 janvier 1981, 21 février 1981, 4 avril 1981, 23 mai 1981, 20 juin 1981.
Etats-Généraux: 21 mars 1981.
Colloque sur la deuxième génération des immigrés: 24 mai 1981. (1)
Colloque "expression et répression des différences": 21 juin 1981.
Assemblée générale: début octobre 1981.

(1) Modifié au Bureau National du 10 janvier 1981.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
BUREAU NATIONAL DU 10/01/31

- 40 personnes présentes
- Ordre du jour : -"Différences"
 - Les Etats-Généraux
 - L'affaire Faurisson et la situation de Me Yvon Chotard dans le Wrap.

1.- "DIFFERENCES"

Jean-Louis Sagot-Duvauroux indique qu'à la date du 8/01/31, 688 abonnements (1) sont parvenus au siège. La rédaction est en contact avec les comités locaux, (soit directement, soit par lettre) qui n'ont pas tous commencé la campagne.

Le but fixé pour chaque militant est de faire 10 abonnements avant la fin février, 5 au minimum, ce qui est jugé raisonnable par les comités. S'il est atteint, la décision de lancement pourra être prise. On compte, en effet, sur 5.000 abonnements réalisés par les comités auxquels viendront s'ajouter 2 à 3.000 abonnements obtenus grâce à la publicité, la relance par lettre, etc...

La rédaction propose qu'une personne par comité soit spécialement chargée de cette campagne. Il faudrait qu'elle envoie les abonnements à mesure qu'elle les reçoit et qu'elle relance les militants sur ce minimum de 5 abonnements.

Une personne a été embauchée pour la promotion; des affichettes et des autocollants seront bientôt tirés. La rédaction demande que les comités fassent part de leurs idées pour cette campagne.

On précise enfin que si le journal ne sortait pas, les abonnements seraient remboursés.

2.- LES ETATS-GENERAUX

Brigitte Déchocai indique qu'un certain retard a été pris dans cette campagne, que peu d'initiatives ont été prises et que les informations sur celles-ci ne sont pas parvenues au siège.

Depuis le dernier Bureau National, du matériel a été sorti: le "tract blanc", les procès-verbaux de réunions, dont aucun n'a été renvoyé; le questionnaire sur le racisme sera disponible dans les prochains jours.

De plus, il a été demandé aux commissions de rédiger une résolution sur les problèmes qu'elles traitent et qui, rassemblées, pourraient constituer un guide du militant.

(1) 1.146 le 20 janvier 1931, jour du tirage de ce compte-rendu.

René Masencé précise que la Commission Immigration prépare un dossier sur les données de l'immigration aujourd'hui, qui sera envoyé à tous les comités et qui servira de base de travail à un colloque qui se tiendra sur ce thème à Paris ou dans la région parisienne, le 24 mai; un colloque national sur la "seconde génération", se tiendra à Lyon à la même époque, en collaboration avec le comité local. Dans l'immédiat, une table ronde sur le problème du logement des travailleurs immigrés et sur la notion de seuil de tolérance se réunira le 31 janvier, comme suite aux récents événements de Vitry et permettra de dégager des réponses à ces problèmes.

François Grémy indique ensuite que la Commission Permanente propose que l'on élabore un manifeste des positions et propositions du Mrap sur l'immigration à la veille de l'élection présidentielle.

On passe ensuite à un "tour de table" au cours duquel les représentants régionaux indiquent les initiatives prises pour le lancement de "Différences" et les Etats-Généraux. Signalons, pour la promotion de l'éducation antiraciste, la réalisation projetée d'une bibliographie des textes antiracistes par tranches d'âges à partir de travaux déjà réalisés à Vichy et Orléans, et des questionnaires sur le racisme destinés aux enseignants, aux lycéens et aux collégiens, préparés par le comité de Dijon.

Une brochure sur le Mrap, très demandée par les militants, est en cours de réalisation.

3.- AFFAIRE FAURISSON (après l'arrivée de M. Yvon Chotard)

Pierre-André Taguieff introduit le débat, en rappelant ce qu'est le courant "révisionniste", les liens qui l'unifient à l'internationale néo-nazie. Il montre que le véritable projet de Faurisson n'est pas scientifique mais politique et qu'il se situe dans le cadre de l'antisémitisme. Il précise ensuite comment le prétendu historien réussit, au nom de la liberté d'expression, à diffuser ses thèses et rappelle celles-ci (cf. droit et liberté de janvier 81). Il pose ensuite quatre questions à M. Chotard: à quelle date a-t-il adhéré au Mrap? A-t-il avisé le Mouvement qu'il prenait la défense de Faurisson? A-t-il été avocat du Mrap et, dans ce cas, n'y a-t-il pas incompatibilité déontologique à défendre le Mrap et ses adversaires?

M. Chotard, après avoir regretté que la presse ait été avisée de cette procédure avant lui, explique qu'il ne souscrit pas aux thèses de Faurisson et qu'il a l'intention de publier une étude les réfutant, qu'il vient de réaliser. Il considère que son client se place sur un terrain strictement scientifique et que l'on ne peut l'accuser d'antisémitisme. Il précise ensuite qu'il a accepté de prendre la défense de Faurisson au nom de la liberté d'expression et qu'il ne plaidera que sur ce point, et parce que cet "universitaire sans moyens financiers" ne trouvait pas d'avocat. Il pense enfin que le Mrap, en l'excluant, se joindrait aux attaques contre les droits de la défense en France en accréditant l'idée de l'avocat complice de son client.

Il ressort du débat auquel participaient de nombreux avocats du Mrap, que les thèses de Faurisson sont antisémites, ce que certains participants ne pensent pas, que le Mrap ne fait que son travail en défendant à travers ce procès une communauté insultée,

qu'en adhérant au Mrap, on souscrit à l'idée que les opinions racistes n'ont pas le droit de libre expression et qu'en défendant Faurisson, Me Chotard n'y souscrit plus, que le Mrap a aussi pour mission de rappeler l'holocauste pour que nul ne l'oublie, qu'en outre, Me Chotard donne à son client un "brevet d'antiracisme" dont celui-ci s'est déjà servi. Les avis sont partagés et Me Boulanger, de Bordeaux, indique que notre Mouvement accepterait, s'il suspendait Me Chotard, l'idée de "l'avocat-complice", ce qui est contesté par Mes Dachevski-Perrin, Roland Rappaport, George Pau-Langevin, qui ne pensent pas que le débat porte sur ce point.

5 personnes ayant été obligées de partir avant la fin du débat, 35 personnes prennent part au vote qui se déroule à bulletin secret, 33 se prononcent pour la suspension, 2 contre.

La séance est levée après près de 3 heures de débat sur ce problème.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (mrap)

233.09.57

COMMUNIQUE

LE MRAP SUSPEND Me YVON CHOTARD

Le Bureau National du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (Mrap) a examiné, le 10 janvier, le cas de Me Yvon Chotard qui, membre du Mouvement depuis mai 1980, assure la défense de M. Faurisson dans le procès que le Mrap a intenté à celui-ci en compagnie de six autres associations.

Après un débat approfondi, auquel a participé Me Chotard, le Bureau National, estimant incompatibles l'appartenance au Mrap et la défense d'un homme dont les thèses vont à l'encontre de l'objet même du Mouvement, a décidé, par 33 voix contre 2, sa suspension. En application des statuts du Mrap, la décision éventuelle d'exclusion appartient à l'assemblée générale ou au congrès.

Paris, le 10 janvier 1981.

CETTE CAMPAGNE QUI VA A
L'ENCONTRE DE L'OBJET DU MRAP ...

par Albert LEVY
Secrétaire Général du Mrap

Nous avons pris connaissance des articles publiés dans "le Quotidien de Paris" du 12 janvier sous le titre général: "le Mrap "punit" l'avocat qui veut défendre Faurisson". Nous estimons devoir, pour informer pleinement vos lecteurs, apporter les précisions suivantes :

1. Sur les faits

Contrairement à ce qu'écrit votre collaborateur, Joël Bonnemaïson, Me Yvon Chotard n'était pas membre du Mrap "depuis plusieurs années". Son adhésion date de mai 1980; il se trouve que c'est également dans cette période qu'il est devenu l'avocat de M. Faurisson.

Il savait alors que le Mrap, en compagnie de six autres associations, était à l'origine de l'action judiciaire engagée contre son client. Il déclare avoir, par la suite, averti M. Faurisson de son appartenance au Mrap, mais il n'a pas cru bon d'avertir le Mrap de son soutien à M. Faurisson. C'est par la bouche de ce dernier, lors d'une émission où il était interviewé à la radio, fin décembre, que nous en avons eu connaissance.

2. Droit de la défense et droits moraux du Mrap

Le Mrap ne nie aucunement le droit de M. Faurisson à un défenseur, et pas davantage le droit pour tout avocat d'assurer la défense de qui que ce soit.

Ce n'est pas, comme vous l'écrivez, de l'"intolérance", mais la simple logique que de constater l'anomalie que constituerait, dans cette affaire fondamentale, la présence de deux avocats du Mrap, de part et d'autre de la barre, l'un contre, l'autre pour M. Faurisson.

Par ailleurs, la liberté d'expression que Me Chotard affirme vouloir défendre, n'est nullement en cause. M. Faurisson publie des livres, des articles, parle à la radio. Mais cette liberté a pour corollaire la protection des individus et des groupes que la déformation de la vérité atteint dans leurs droits, leur dignité ou leur sécurité.

Etre membre d'un Mouvement suppose un minimum d'accord avec ses activités. Or, Me Chotard est en désaccord avec le procès que nous avons engagé et va jusqu'à défendre contre nous notre adversaire.

M. Faurisson aurait pu sans nul doute trouver des dizaines d'avocats. Mais la façon dont il conçoit son action et sa défense dans le procès suppose un partage des rôles entre ses défenseurs: l'un s'efforçant de justifier ses thèses, l'autre se portant garant du caractère scientifique et désintéressé de ses "recherches", ainsi que de son antiracisme. La première tâche incombera, semble-t-il, à Me Delcroix, auquel le Mrap a déjà été opposé dans d'autres affaires, notamment dans l'affaire Fredriksen.

Pour ce qui est de la caution antiraciste, il est clair qu'un avocat membre du Mrap était le mieux à même de l'apporter. On a tout lieu de penser que cette appartenance aurait été soulignée à l'audience si M. Faurisson ne l'avait dévoilée auparavant.

3. Sur le fond

Il ne faudrait pas oublier, à travers ce débat, ce que sont les thèses de M. Faurisson. Prolongeant l'action engagée dès le lendemain de la guerre par les anciens nazis, il nie le génocide des juifs et l'existence de chambres à gaz dans les camps hitlériens; il accuse les survivants d'avoir inventé ces "mythes" pour en tirer de l'argent et déshonorer le peuple allemand.

UN SYSTEME DE SOPHISMES

Son innovation, et celle de ses supporters, consiste à prétendre que ses "recherches" se situeraient sur un plan scientifique, alors qu'il s'agit, sous couvert d'analyses des textes et à travers un système de sophismes démentis par le plus élémentaire examen de la réalité, d'une falsification systématique de faits historiques établis qui s'inscrit dans l'entreprise générale de banalisation du nazisme et de réhabilitation des criminels hitlériens.

Cette méthode rejoint celle de la "nouvelle droite" qui s'efforce de "faire passer" de vieilles idées ayant montré naguère leur nocivité, déguisées sous des formes permettant de semer le doute en trompant la bonne foi des interlocuteurs insuffisamment attentifs.

En accréditant l'idée qu'il s'agirait d'un débat purement académique où Faurisson, pionnier d'idées non conformistes, ferait figure de persécuté, Me Chotard apporte, consciemment ou non, son concours à une campagne qui va à l'encontre de l'objet même du Mrap.

Le Bureau National de notre Mouvement aurait souhaité qu'il se dégageât de ce comportement ambigu. Comme il ne l'a pas fait, nous avons pris nos responsabilités et, pensons-nous, défendu ainsi la clarté et la morale, agi contre le racisme.

(paru dans "le Quotidien de Paris"
le 15 janvier 1981).

COMMUNIQUE

LE LOGEMENT DES IMMIGRES

Les conditions de vie et d'habitat des travailleurs immigrés et de leurs familles préoccupent de longue date le Mrap.

Leur regroupement délibéré dans certains quartiers des grandes villes et localités des banlieues témoignent des inégalités et des discriminations entretenues par le gouvernement, ainsi que par les municipalités qui refusent systématiquement de les accueillir. Ainsi se développent, dans le tissu urbain ou dans des zones marginalisées, de véritables ghettos où les immigrés et d'autres couches défavorisées sont voués à l'isolement, à la misère physique et morale, à la dégradation continue du cadre de vie.

Ces situations engendrent des difficultés de cohabitation dans l'immeuble, le quartier ou la ville, et favorisent le racisme, d'autant plus que la crise multiplie les frustrations, les violences et les peurs.

Il en résulte pour les municipalités concernées des problèmes complexes que le Pouvoir aggrave sans cesse, tout en limitant les possibilités d'y faire face par les équipements et les soutiens appropriés.

Cependant, le Mrap observe que certaines prises de position récentes sur ces problèmes sont susceptibles de donner lieu à des interprétations ambiguës, dont il faut particulièrement se garder dans le climat actuel où l'idéologie raciste investit notre société.

Le Mrap souligne la nécessité d'une insertion cohérente et globale des immigrés, mettant fin aux attitudes d'ostracisme, amenant les employeurs et les autorités gouvernementales à prendre leurs responsabilités au plan social, politique et financier.

Il met en garde l'opinion et ses porte-parole contre toutes tentatives ou tentations d'imputer aux immigrés eux-mêmes les conséquences d'une politique dont ils sont les premières victimes, et de les opposer au reste de la population.

Qu'il s'agisse des salaires, du logement, de l'école, des services sociaux ou de tout autre domaine où se manifestent les effets de cette politique, c'est ensemble que Français et immigrés doivent formuler et faire aboutir leurs revendications et imposer plus de justice. En aucun cas, une action qui ne pourrait être prise en charge par les uns et les autres ne serait acceptable.

Le Mrap est prêt à apporter son concours actif à la lutte contre la ségrégation dans l'habitat, avec l'objectif de permettre aux populations d'origines diverses de vivre ensemble dans de bonnes conditions, dans le respect des droits de chacun et des différences, unies par les mêmes intérêts et les mêmes espoirs.

Le 20 novembre 1980

233.09.57

COMMUNIQUE

LES EVENEMENTS DE VITRY ET LA PLACE DES IMMIGRES
DANS LA SOCIETE FRANCAISE

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples (Mrap) est vivement préoccupé par les incidents consécutifs au transport de 300 Maliens de Saint-Maur à Vitry-Sur-Seine.

Il exprime sa solidarité à ces travailleurs comme à tous les immigrés qui occupent une place importante dans l'économie française, notamment dans la construction de logements dont ils sont le plus souvent exclus par la volonté des Pouvoirs Publics et des organismes patronaux.

Leur concentration systématique dans certaines communes, jointe à la diminution constante des crédits, et le transfert à celles-ci de charges incombant à l'Etat, multiplie les difficultés tant pour l'ensemble des populations que pour les municipalités concernées.

Le Mrap rappelle que, comme dans tous les domaines de la vie sociale, c'est ensemble que Français et immigrés doivent agir dans leur intérêt commun pour mettre fin à la ségrégation de l'habitat et assurer à tous des conditions de vie satisfaisantes.

Aussi, le Mrap désapprouve-t-il des actions comme celle dirigée contre le foyer de Vitry qui ne peuvent que contribuer à opposer Français et immigrés et risquent d'accentuer les incompréhensions réciproques.

Le Mrap estime que le problème du logement des immigrés et plus généralement de leur place au sein de la société française nécessite dans l'ensemble du pays un débat lucide et approfondi refusé jusqu'à présent par Les Pouvoirs Publics.

C'est pourquoi, dans le cadre des Etats-Généraux de la lutte contre le racisme, le Mrap prend immédiatement l'initiative d'une table ronde en vue de dégager des propositions réalistes et humaines.

Le 29 Décembre 1980

Quant au comité local du Mrap de Vitry, il "dénonce l'attitude de l'A.D.E.F. qui dispose des travailleurs immigrés sans se préoccuper de leurs intérêts et de leurs conditions de logement; l'attitude de la municipalité de Saint-Maur et du Préfet qui se déchargent de leurs responsabilités; l'attitude de la municipalité de Vitry et du Parti Communiste qui, au mépris de la sécurité et de la dignité des résidents, ont cautionné des actes de vandalisme, et demande que l'A.D.E.F., la municipalité de Saint-Maur et la Préfecture relogent ces travailleurs à Saint-Maur dans de très brefs délais".

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (Mrap)

233.09.57

COMMUNIQUE

UN PIEGE REDOUTABLE

Le Mrap a pris connaissance avec une vive préoccupation de deux lettres, publiées dans la presse, par lesquelles les présidents des Offices d'HLM de Nanterre et Saint-Denis refusent le logement d'originaires des DOM-TOM.

Certes, la ségrégation sociale et ethnique engendre dans les localités ou les quartiers populaires de réelles difficultés et des incompréhensions entre groupes également défavorisés; elle témoigne du cloisonnement inhumain, du racisme quotidien dont souffre notre société, d'autant plus que la crise aggrave les tensions, et l'on ne saurait s'y résigner.

Cependant, il convient de s'interroger sur les moyens à mettre en oeuvre pour remédier à ces situations. Dès lors que le problème se trouve posé en termes d'oppositions entre les victimes selon leur lieu de naissance, le risque apparaît de généralisations inacceptables et d'inquiétantes discriminations, portant atteinte aux droits et à la dignité des personnes et des communautés en cause.

De telles divisions constituent un piège redoutable tendu aux forces démocratiques. Rien ne doit être fait qui puisse les attiser. C'est sur des bases mobilisatrices pour tous, sans distinctions d'origines, contre les vrais responsables des iniquités actuelles, qu'il faut mener et amplifier les luttes pour des logements de qualité en nombre suffisant et de meilleures conditions de vie.

17 janvier 1981

PROCHAINES INITIATIVES

Pour approfondir les problèmes de l'immigration et faire connaître les positions du Mrap, plusieurs initiatives sont prévues :

Fin janvier : publication d'un manifeste exposant les grandes options du Mrap sur l'immigration, en rapport avec la campagne présidentielle.

31 janvier : table ronde, à Paris, sur "Les immigrés dans la cité".

24 mai : colloque sur le thème : "L'immigration, pourquoi, comment?" Un document préparatoire est en cours d'élaboration.

Colloque sur la "2e génération" (les enfants des immigrés), à Lyon (date à préciser).

OPINION

Le masque est tombé

par Jean-Pierre Pierre-Bloch *

L'AFFAIRE de Vitry révèle soudain au grand jour ce que tout le monde chuchotait depuis longtemps : le Parti communiste français est raciste.

A plusieurs reprises, les municipalités communistes de la région parisienne ont repoussé les travailleurs immigrés qui voulaient s'installer chez elles. A Levallois-Perret, le député et maire, M. Parfait Jans, accusé récemment de « magouilles électorales », a organisé il y a quelques mois un pseudo-référendum pour demander à ses administrés de choisir entre un foyer de migrants et une usine non polluante.

En écrasant au bulldozer, dans une manifestation scandaleuse, les accès du foyer de Vitry, les communistes entendaient clairement démontrer leur volonté d'en finir avec ceux qui les gênent.

Le parti communiste, qui

dénonce en permanence la politique d'immigration du gouvernement, nourrissait l'espoir que les travailleurs immigrés pourraient obtenir le droit de vote politique et syndical : cet espoir n'étant pas comblé, le PC a changé et envoie aujourd'hui ses bulldozers.

Le PC a deux visages : l'un est souriant et avenant, défenseur de la classe ouvrière et des opprimés, quelle que soit leur race. Ce visage-là est pour les banquets, les meetings et la télévision, où M. Marchais excelle dans son numéro de cirque sans cesse répété. L'autre visage, c'est la politique effectivement mise en place dans les municipalités que contrôle le PCF : un encadrement stalinien des immeubles, la réservation des logements HLM aux seuls sympathisants, les emplois municipaux aux titulaires de la carte du Parti, l'expulsion des travailleurs immigrés et la fraude électorale.

Le MRAP, qui est une officine du parti communiste, s'associe à cette politique. Après l'attentat de Copernic, sa protestation indignée a surtout été à usage électoral, en gommant soigneusement toute allusion à Kadhafi, grand ami de l'URSS. Quant à Barbès-Goutte d'Or, où j'ai rétabli la sécurité, le MRAP crie au scandale alors que je protège les vrais travailleurs immigrés contre ceux qui les exploitent.

Le masque est tombé. PCF et MRAP sont indissolublement liés dans leur volonté d'en finir par tous les moyens avec l'immigration. Dans la crise que nous traversons, les communistes ont condamné à l'avance ces boucs émissaires. Ce langage, soyons en sûr, c'est celui qu'il tiendra pendant la campagne présidentielle.

J.-P. P.-B.

* Député de Paris (radical-socialiste).

Voir au dos la réponse de George PAU-LANGEVIN.

Le sort des travailleurs immigrés

La manifestation de quelques membres de la municipalité de Vitry contre un foyer de travailleurs maliens continue de susciter de vives réactions. La tribune libre (*le Matin* du 31 décembre) de Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris (majorité), a provoqué l'indignation de George Pau-Langevin, avocate à Paris, antillaise. Elle se dit ulcérée par la

manière dont la France accueille aujourd'hui les immigrés. Par ailleurs, Jacques Heulin, maire socialiste de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), une ville de 20 000 habitants qui compte 4 200 travailleurs immigrés, estime que la responsabilité de l'« affaire de Vitry » incombe en priorité à la politique du gouvernement.

Réponse à Jean-Pierre Pierre-Bloch

par George Pau-Langevin*

LE fracas de déclarations qui a suivi les incidents de Vitry inspire à l'Antillaise (donc immigrée française) que je suis un certain malaise.

Certes, la nouvelle approche des questions d'immigration qui apparaît à gauche m'inquiète d'autant plus que les grands partis de gauche, tant par leur action sur le terrain que par les campagnes de démythification qu'ils mènent, remplissent un rôle de rempart efficace contre les tentations racistes ou discriminatoires.

Aujourd'hui, certes, leur tâche est rendue plus difficile par l'approfondissement de la crise, mais ce ne peut être une raison pour y renoncer et entamer le fragile capital de confiance que les étrangers leur avaient, avec vigilance, alloué.

S'il est malaisé de maintenir le cap, il est encore plus dangereux d'amorcer un processus qui peut s'avérer rapidement incontrôlable. Mais si une telle évolution semble inquiétante, combien plus amères apparaissent les protestations d'amitié de ceux dont le racisme ordinaire n'est que trop connu !

Que signifie l'indignation de ceux qui viennent de voter la loi Barre-Bonnet permettant de chasser les immigrés non pas d'une commune mais de tout le pays, ou la loi Pey-

reffitte renforçant la répression quotidienne contre les pauvres, les exclus et notamment les immigrés ?

Les propos ou les actes d'hier n'ont-ils en perdu de leur indignité, et Jean-Pierre Pierre-Bloch n'est pas plus autorisé aujourd'hui à justifier le quadrillage de la Goutte-d'Or.

En attendant l'amalgame le plus audacieux entre Copernic, le MRAP, Khadafi, le PC et la main de Moscou, il s'empare d'un événement lamentable pour se lancer dans une propagande électorale aussi indifférente au MRAP qu'aux immigrés.

N'en déplaise à Jean-Pierre Pierre-Bloch, la non-communisme que je suis se sent parfaitement bien au MRAP, précisément à cause de son pluralisme.

N'est-il pas obligé pour justifier sa thèse, selon laquelle le MRAP n'est qu'une officine du PC, de passer sous silence le communiqué par lequel le MRAP a fait connaître sans ambiguïté sa désapprobation après l'action menée contre le foyer de Vitry ?

Pour accuser le MRAP de vouloir en finir par tous les moyens avec l'immigration, a-t-il oublié la politique autoritaire menée à cet effet par M. Stoleru avec son soutien actif ?

D'ailleurs, rappelons que ceux qui veulent surtout en finir avec l'immigration, ce

sont surtout les principaux intéressés qui sont contraints à l'exil par le pillage du tiers monde et l'échange économique inégal.

Qui organise l'émigration des originaires des DOM-TOM comme seul palliatif au naufrage orchestré de l'économie des îles, sans aucunement se soucier de leur intégration dans la population française pour qui ils ne sont que des allogènes ?

Il est donc particulièrement inacceptable de voir mettre en cause le combat constant mené par le MRAP aux côtés des immigrés pour la reconnaissance de leurs droits et de leur dignité et pour la coexistence harmonieuse de communautés différentes.

Certes, la période actuelle accroît chez beaucoup d'entre nous la tentation du scepticisme et du repli sur soi, alors qu'au contraire elle ne rend que plus urgente la lutte des Antillais pour la reconnaissance de leur identité spécifique, de tous les immigrés pour leur dignité, et ne rend que plus nécessaire la solidarité des démocrates français.

C'est probablement parce que le MRAP joue un rôle irremplaçable tel qu'il est que certains tentent de le discréditer, mais quelle piètre tentative et quels pauvres arguments !

G. P.-L.

* Antillaise vice-présidente du MRAP, militante au PS.

D'UNE REGION A L'AUTREAUVERGNE - BOURBONNAIS :Poursuites contre René Hazenod

Lors de la grève de la faim des travailleurs turcs sans papiers, à Clermont-Ferrand, au début de l'année, un tract diffusé par le Comité de Soutien mettait en cause un employeur qui avait embauché clandestinement certains de ces travailleurs. Il s'est estimé diffamé et a porté plainte. Parmi les personnes poursuivies, figure René Hazenod, secrétaire du comité du Mrap du Puy-de-Dôme, membre du Secrétariat National. Il va sans dire que si un procès a lieu, ce sera celui des pratiques inhumaines dont sont victimes les travailleurs immigrés.

A Vichy, rencontre du comité local avec des étudiants namubiens, membres de la SWAPO, à l'occasion de la "Journée nationale de solidarité avec les prisonniers politiques en Afrique du Sud".

Par ailleurs, le comité de Vichy dénonce les menaces téléphoniques, graffiti racistes sur les boîtes à lettres visant certains de ses militants, dans une totale impunité.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE :condamnation pour injures racistes

A Dijon, rencontre du comité local avec un membre de la Fédération de l'Education Nationale, qui a participé au colloque international des enseignants contre le racisme, l'antisémitisme et la violation des Droits de l'Homme, à Tel Aviv. Des dispositions sont prises pour organiser un colloque sur ces problèmes à Dijon, en relation avec les Etats-Généraux de la lutte contre le racisme.

A Montbéliard, le Mrap obtient 2.000 Frs de dommages et intérêts dans un procès pour "injures racistes" envers quatre jeunes Algériens.

Le 14 septembre, à Champagny (Haute-Saône), Fête de la Négritude et des Droits de l'Homme à La Maison de la Négritude.

CENTRE : contre les expulsions

Le comité local de Chartres a organisé une manifestation de soutien à 13 travailleurs étrangers menacés d'expulsion.

Ces travailleurs, abusés par des individus se prétendant policiers, avaient acheté des faux papiers. C'est lors d'un contrôle, le 13 octobre, qu'ils sont arrêtés, emprisonnés, jugés quinze jours plus tard, condamnés à 21 jours de prison.

Le 27 octobre, la Préfecture reçoit une délégation du Mrap à qui elle annonce "qu'elle va s'inquiéter du problème". Or, elle ne pouvait ignorer que les 13 travailleurs avaient été expulsés,

la veille, du territoire français.

Saluons la naissance du comité départemental d'Indre et Loire, à Tours.

R. S. T. : rétrospectes

A la suite de son assemblée générale, le comité de Strasbourg a tenu une conférence de presse pour rappeler ses buts, ses moyens d'action, notamment sa lutte contre la circulaire Labert et la loi Roméo concernant les étudiants étrangers. Il a rappelé aussi ses succès comme partie civile à deux récents procès qui ont abouti à la condamnation, l'un, de l'auteur d'un tract raciste, l'autre, de deux gérants de société, à la suite d'injures antisémites envers un client.

A la suite de graffiti antisémites sur les vitrines de plusieurs commerçants juifs, le comité de Lonsry a tenu, le 25 octobre, un meeting de protestation.

A l'occasion du 11 novembre, un cahier pour recueillir le soutien de la population, était déposé en mairie à l'initiative du comité. Une délégation est allée déposer ces messages à la sous-préfecture.

Dans le cadre des Etats-Généraux, le comité de Nancy fait circuler une exposition sur le racisme dans divers lycées, M.J.C., mairies de la région.

NORD : rencontres

Le comité d'Amiens a soutenu les étudiants étrangers qui ont fait la grève de la faim pour protester contre le refus d'admission à la Faculté.

Dans le cadre du Forum des Associations, le comité a également participé au concert "Rock against racism" par la vente de matériel militant.

Participation active encore du comité d'Amiens à la Fête de l'Amitié.

A Amiens toujours, le comité local dénonce un regain d'activité de l'extrême-droite dans la région. Il a demandé une enquête sur l'éventuelle présence d'un membre de la F.A.N.B. dans la police locale, ainsi que sur le port d'insigne nazi par un policier - accusation confirmée par des syndicats de policiers.

A Lille, se tenait le Festival de l'Immigration du 7 au 16 novembre. A cette occasion, le Krap présentait une exposition ayant pour thème "Racisme et Droits de l'Homme en France et dans le monde". Il a organisé aussi un débat sur l'immigration à la suite du film "La Mal Vie". Ce festival avait été ouvert par un meeting où Albert Lévy a pris la parole. Une affaire d'expulsion connaît un relief particulier à ce festival: celle de Mustapha Abderrazak, qui, expulsé sur la base d'un arrêté de 1974, a tenté de se suicider à l'aéroport. Il doit être jugé le 1er décembre 1980 pour "rébellion".

Le comité de Lille du Krap participe activement au comité de soutien à ce travailleur algérien.

Le 23 octobre, à Béthune, Alex Koumbaris participait à un débat sur l'apartheid.

A Saint-Quentin, le Krap a tenu une réunion d'information au Club 1000 de l'hôpital.

L'assemblée régionale Nord-Picardie-Champagne s'est tenue le 12 octobre à Châlons-sur-Marne. Après avoir fait le point sur les suites de l'attentat de la rue Copernic, Jean-Pierre Garcia a animé un large débat juridique, notamment sur la façon de se porter partie civile.

Le projet du nouveau mensuel "Différences" fut aussi largement évoqué.

La prochaine assemblée est fixée au 1er février 1981.

CUEST : sur tous les fronts

Le comité d'Evreux, lors de son assemblée générale du 26 novembre, a décidé d'intensifier son action au niveau de la jeunesse (organisation d'un concours de dessins dans les écoles primaires, films et débats dans les C.E.S. et lycées).

Il doit aussi continuer à favoriser l'expression des minorités dans le département; ainsi, un débat à la suite du film "Coco la Fleur" a permis à de nombreux Antillais de se retrouver pour discuter du problème des D.O.M.-T.O.M.

Débat à Pont-Audemer à la suite du film "Le Bougnouf" avec la participation du comité d'Evreux.

A Angers, le Krap s'associe à six autres organisations pour protester contre la présence dans la région de groupes racistes organisés, tels les auteurs de graffiti sur la mosquée d'Angers.

Au Nans, alors que les travailleurs immigrés de Desquenne-Giral sont toujours en grève, une vaste solidarité populaire se manifeste autour de ces travailleurs qui luttent pour un logement et un salaire décent.

A Nantes, le 6 octobre, soirée-débat sur l'immigration avec le support de deux courts métrages sur le problème. Le comité vient d'imprimer un tract rappelant tous les projets, circulaires ou lois racistes (Bonnet, Stoléru...) rappelant aussi la loi de 1972 et les buts du Krap. Ce tract peut être un excellent aide-mémoire pour les animateurs de débats.

LIMOUSIN - POITOU - CHARENTE : deux nouveaux comités

Le comité de Limoges tenait son assemblée générale le 14 octobre. Il a décidé de poursuivre ses efforts d'information dans les établissements scolaires, d'accroître ses contacts avec les minorités de la région, et notamment avec les Tsiganes. Le comité

s'est doté d'une personnalité juridique en se constituant en association 1901.

Dans le cadre de la quinzaine "La prison dans la ville", George Pau-Langevin a participé à un débat "contre toute forme de racisme" à l'appel du comité local de Poitiers.

Le 25 novembre, un nouveau comité local est né à Saintes. Un autre est en formation à Angoulême.

C'est à Saintes également que vient d'être condamné l'auteur d'un article intitulé "Nous sommes tous racistes". Cet article visait à banaliser le racisme et affirmait l'inégalité des races. Le Mrap a obtenu 1.500 Frs de dommages et intérêts.

PYRENEES - LANGUEDOC : rugby contre le racisme

A Carcassonne, le comité local a participé avec d'autres organisations à une journée d'action autour du projet "Sécurité Liberté".

Ce même comité a organisé, le 3 novembre 1980, avec le soutien total de la municipalité et du service des sports, un match de "rugby contre le racisme". Le comité manifestait ainsi son opposition à la tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud.

A Harbonne, le comité local a organisé un débat sur le fascisme après la projection du film "Requiem pour 500.000".

A Toulouse, le Mrap a participé à un débat sur le thème "Démocratie et terrorisme", en présence de M. Bernard Stasi, président du C.D.S.

Le comité de Montpellier, lors de son assemblée générale du 29 octobre, a mis en place une structure départementale. Il proteste par le biais de la presse contre le refus d'accès aux gens de couleur au café "Le Grand Océan".

L'assemblée régionale Pyrénées-Languedoc s'est tenue à Bages, le 15 novembre. A cette occasion, furent envisagées différentes initiatives pour les Etats-Généraux ainsi que la diffusion du nouveau mensuel.

PROVENCE - ALPES : contre l'arbitraire

A Lyon, condamnation d'un policier pour injures racistes. Le Mrap, partie civile, obtient 600 Frs de dommages et intérêts.

Condamnation également d'un débitant de boissons qui refusait de servir les Maghrébins. Le Mrap, en tant que partie civile, obtient 1.000 Frs.

A la suite du quadrillage d'un quartier par les forces de police à Lyon, près de 150 personnes (dont des membres du Mrap local) sont arrivées sur les lieux pour protester contre les arrestations arbitraires, notamment de travailleurs immigrés; ces "témoins" furent dispersés très brutalement par la police alors qu'une délégation était reçue au même moment à la Préfecture.

Dès le lendemain, 1.500 personnes manifestaient à Lyon contre cette opération policière présentée comme procédant d'une enquête judiciaire, mais ayant tout d'une rafle au faciès.

A Saint-Etienne, excellent débat auquel participaient des membres du Krap, à la suite de la projection de "Nuit et Brouillard" et des "Guichets du Louvre" pour une soirée intitulée "Halte au racisme sous toutes ses formes" à l'initiative des "Amis du bon cinéma".

Le comité de Saint-Etienne a participé à la grande manifestation de soutien aux travailleurs de Saint-Etienne.

Il a organisé une réunion publique avec la participation de René Marenod.

A Fontbarlottes, le comité de Valence a participé au festival du film antiraciste, les 14, 15, 16 novembre. Chaque film était suivi d'un débat et ce festival, s'il n'a pas eu les honneurs des médias, a connu un franc succès sur le plan local.

A Annecy, deux travailleurs originaires d'Afrique Noire, victimes de vendeurs de faux papiers, font l'objet de mesures de refoulement. Un comité de soutien auquel participe le Krap a rencontré le préfet pour demander la régularisation de leur situation. Ce comité a également contacté un avocat pour une défense collective. Signalons aussi la "neutralité bicarvelante" de l'association gérant les foyers d'immigrés de la région: au cours d'un conseil d'administration extraordinaire, cette association a décidé de continuer à loger les travailleurs en situation irrégulière malgré les pressions de la gendarmerie et de la préfecture.

PROVENCE - COTE D'AZUR : une mobilisation soutenue

A Marseille, très importante manifestation de soutien à l'appel du Krap, à la suite de la mort de Mourri Ben Mohamed, abattu par un C.R.S. lors d'un contrôle d'identité. Le Krap a joué une fois encore le rôle de rassembleur des forces antiracistes pour protester contre ce genre de "bravures" répétées.

A Marseille, expulsion par la préfecture d'une jeune fille d'origine marocaine, sous le prétexte qu'elle n'avait pas de carte de séjour: cette jeune fille possède en fait la nationalité française, mais la préfecture a délibérément ignoré l'existence du certificat de nationalité.

Un collectif de soutien auquel participe le Krap s'est formé, collectif qui entend bien dénoncer publiquement les agissements de la Préfecture.

Le comité d'Aix multiplie ses interventions dans la ville contre les contrôles arbitraires, les refus de servir, les refus de loger, ou encore les refus d'embauche vis à vis des travailleurs de la communauté algérienne.

Un nouveau comité du Krap vient de se créer à Aubagne.

A Avignon, des membres du Krap local ont été reçus à la Préfecture en même temps que les membres de onze autres organisations pour y remettre une lettre posant de nombreuses questions relatives au racisme.

A Mânes, le comité local soucieux de faire passer le message du Krap a fait paraître un communiqué dans la presse locale avec le sommaire détaillé de "droit et liberté".

À Nice, huit membres de la F.I.N.S. ont été arrêtés le 30 septembre dernier. Ces arrestations faisaient suite à une commission rogatoire consécutive à une lettre de menaces reçue par le Wrap à Paris en juillet. Cette lettre était accompagnée d'une liste de personnalités israéliennes de la Communauté des Alpes-Maritimes.

À Port-de-Bouc, le Wrap a organisé un débat sur le racisme à la suite de la projection du film "La Mau Vie".

À Ajaccio, le Wrap entreprend de diffuser dans la presse locale tout un dossier réalisé par les comités corse sur les conditions de vie des travailleurs étrangers dans le département.

SUD - CUBST : la voix du Wrap

À Bordeaux, le 28 octobre, un millier de personnes ont manifesté à l'appel de plusieurs associations, dont le Wrap, pour protester contre l'assassinat de Houari Ben Mohamed à Marseille et contre les attentats racistes.

À Pau, le comité local a pu développer les positions du Wrap face à l'apartheid sur les ondes de Radio Pau-Béarn (FR.3) au cours d'une interview.

À Agen, le maire, après avoir fait voter par son conseil municipal, une action contre la recrudescence des attentats fascistes, a proposé une augmentation de la subvention pour le Wrap.

PARIS : trois nouveaux comités

Signalons la naissance de trois nouveaux comités. L'un, au C.H.U. Pitié Salpêtrière; un autre est formé de membres du CNDP, du CRDP, de l'ENRP et du BELC, regroupés en comité d'établissement; un autre, enfin, s'est constitué dans le 13ème arrondissement.

Participation de Pierre Paraf à la conférence annuelle du journal yddish "Nafe Presse" pour son 47ème anniversaire.

REGION PARISIENNE NORD : forums

À Melun possibls, depuis le 23 octobre, un comité local du Wrap, à qui nous souhaitons bonne chance.

Un autre comité s'est créé à Meaux.

Signalons encore la naissance de comités à Meisy-le-Sec et à Monterre-Université.

Le Wrap de Saint-Denis participait, le 30 septembre, au forum des associations.

Intervention de ce même comité auprès du directeur de l'ASSOTRAF, sur les conditions de logement des travailleurs africains au foyer de Saint-Denis.

Les comités de Sannois et Argenteuil demandent dans un communiqué de presse la dissolution d'un groupe néo-nazi implanté à Argenteuil: le Lynx-Club.

À Yerres, le C.E.C. organisait, le 26 octobre, une journée de rencontre entre les différentes communautés israéliennes avec la participation de membres du Wrap.

Le 4 décembre, à Cligny, à la suite d'inscriptions racistes sur plusieurs bâtiments, un forum antiraciste a été organisé à l'initiative de l'Atelier de recherche et de création, en collaboration avec le Mrap. Un débat suivit la projection des films "Nuit et Brouillard" et "Strange Stranger".

REGION PARISIENNE SUD : le droit à la différence

Trois nouveaux comités ont vu le jour dans la région parisienne sud: Marly-le-Roi, Les Bureaux, Orsteil.

Le 21 novembre, le comité de Marly-le-Roi tenait son assemblée générale en présence d'Albert Lévy. Le point fort de cette réunion portait sur la campagne en faveur de l'implantation d'une mosquée à Marly.

La lutte pour la construction d'une mosquée aux Bureaux sera aussi l'un des premiers objectifs du tout nouveau comité de la localité.

Du 17 au 23 novembre, la M.J.C. de Jonflans organisait une semaine-rencontre avec le Maghreb. La M.J.C. avait fait appel à plusieurs associations, dont le Mrap, pour établir des contacts réels avec la population.

NOTE DE LA COMPTABILITE : Nous serions obligés aux trésoriers des comités locaux de bien vouloir ne pas mettre le numéro de CCP de notre compte (Droit et Liberté, Mrap, Différences) lorsqu'ils nous envoient leur chèque au siège, mais afin de nous permettre de déposer leur chèque à la banque, ce qui est plus rapide pour nous.

S'il était possible de payer Différences "à part", cela nous ferait beaucoup de travail en moins. Merci.

COPERNIC : la riposte

De tous les horizons syndicaux, politiques, associatifs, le 7 octobre, les Français ripostaient, protestaient dans l'unanimité contre l'odieux attentat du 3 octobre à la synagogue de la rue Copernic.

À l'appel du Mrap, la France était dans la rue, refusant le fascisme, refusant le racisme sous toutes ses formes.

À cette démonstration spectaculaire de solidarité, nous devons associer tous les témoignages qui sont parvenus aux sièges des associations israélites, des organisations de lutte contre le racisme.

Le Mrap a reçu, pour sa part, des milliers de signatures, au bas de pétitions qui ont circulé à l'initiative de groupes locaux, de comités de lycéens, d'associations de toutes origines, etc..

Bien sûr, malgré ce sentiment collectif d'indignation, on a assisté à des rivalités entre organisateurs, à des tentatives de récupération politique de l'émotion populaire, mais l'essentiel n'est-il pas d'avoir mobilisé la population contre le racisme qui s'installe en France face au laxisme des autorités en place.

Comme l'appel du Président de la République paraissait faible et récupérateur au lendemain de ce vaste mouvement: une tentative pour sauver la face.

Les enseignants et les élèves n'avaient pas attendu cette heure symbolique d'instruction civique: ils étaient déjà descendus dans la rue, ils avaient déjà manifesté leur refus du racisme dans la vie de tous les jours.

Que dire encore de "l'invitation" des préfets, ces mêmes préfets qui avaient, trois jours auparavant, pour certains, refusé de recevoir les délégués de l'antiracisme?

Que dire, si ce n'est que le plus souvent, ces rencontres ne furent qu'une parodie où l'on échangeait de belles paroles sur la dignité de l'homme, mais où l'on n'obtenait aucune réponse aux revendications concrètes.

S'il faut vraiment trouver un aspect positif à ces rencontres, disons qu'elles auront permis aux différentes associations et communautés locales de se rencontrer et de mieux se connaître.

Souhaitons qu'elles continuent ensemble de lutter, soutenues par les forces antiracistes soulevées en France ces derniers mois.

La riposte à travers le Mrap et à travers la France

Nous allons essayer de faire un bilan des différentes manifestations à l'initiative du Mrap ou soutenues par celui-ci en riposte à l'odieux attentat de la rue Copernic.

Auvergne-Bourbonnais

À Clermont-Ferrand, 3.000 personnes ont répondu à l'appel commun du Mrap, de la Ligue des Droits de l'Homme, et du Consistoire israélite du Puy-de-Dôme. Prise de parole des trois organisateurs.

Représentation de la plupart des partis et syndicats (sauf F.O. et C.F.T.C.)

A Vichy, dépôt d'une motion à la préfecture à l'issue d'une manifestation unitaire à l'appel du Mrap.

A Roanne, importante manifestation silencieuse à l'appel du comité commémoratif de la Libération et des actions de résistance du Roennais.

Bourgogne-Franche-Comté

A Dijon, 2.500 personnes à une première manifestation silencieuse, le 4 octobre, à l'appel commun de la communauté juive de Dijon, de la LICRA, du Mrap et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Après le dépôt d'une gerbe à la plaque des déportés dans les camps de la mort, prise de parole du président du Consistoire israélite de Dijon.

La manifestation a ensuite pris un tour beaucoup plus combattif, après le départ des représentants de la majorité.

Dislocation devant la synagogue après une prière de paix à l'invitation du rabbin.

Le 7 octobre, manifestation, à l'appel de la C.G.T., la C.F.D.T. et de la F.E.N., soutenue par le Mrap, différents partis, syndicats ou associations: 1.500 participants.

A Montbéliard, rassemblement, à l'appel du Mrap, devant la mairie. Signature de pétitions dans le hall de la mairie (3500 signatures recueillies dans la région). Soutien total des autorités politiques, civiles, militaires et religieuses de la région.

A Belfort, manifestation à l'initiative du maire de la ville, soutenu par le Mrap, la communauté juive, les partis politiques, syndicats et associations.

A Audincourt, pétition. Décision du bureau municipal de baptiser la nouvelle bibliothèque municipale du nom d'un héros juif de la lutte antinazie: Janusz Korczak.

A Béthencourt, pétition.

A Besançon, 2.000 personnes ont répondu à l'appel du Mrap, participants de toutes tendances religieuses, politiques ou syndicales. Un registre était déposé à l'Hôtel de Ville pour recueillir signatures et témoignages.

A Auxerre, manifestation à l'appel de l'UD-C.G.T.

Centre

A Orléans, manifestation tripartite dans la désunion. On pouvait s'attendre à une manifestation importante à la suite de l'appel du Mrap soutenu par la Ligue des Droits de l'Homme, la C.F.D.T., la F.E.N., les M.R.G., PC, PS et PSU.

Cependant, la LICRA appelait à la manifestation de son côté à la même heure et sur le même itinéraire.

C'est ainsi qu'on a vu une première manifestation s'ébranler avec, à sa tête, la LICRA accompagnée par les membres de la communauté juive, des membres de la Ligue des Droits de l'Homme, d'Amnesty International, de l'U.D.F., etc...

Une deuxième manifestation s'ébranlait, composée de militants du Mrap (ces derniers demandant au gouvernement de prendre ses responsabilités, refusaient de marcher aux côtés de représentants de l'UDF). Cette seconde manifestation était soutenue par la F.E.N.,

la C.F.D.T., le P.S., le S.N.E.S., Lutte Ouvrière et la L.C.R.

Ces deux premiers groupes manifestaient en silence, ce qui ne fut pas le cas du troisième groupe formé de militants du P.C. et de la C.G.T.

Les deux premiers groupes se sont retrouvés devant la préfecture où des motions ont été lues et où une délégation a été autorisée à rencontrer le préfet.

À Montargis, à l'initiative du maire de la ville, rassemblement devant l'arbre de la Liberté. Manifestation soutenue par le Mrap et de nombreuses autres organisations.

À Chartres, un millier de personnes pour une manifestation silencieuse à l'appel du Mrap et de la Ligue des Droits de l'Homme, avec une minute de silence devant le Monument Jean Moulin.

À Tours, la population était invitée à une réunion d'information avec lecture d'une motion et signature de pétition.

Est

À Strasbourg, 3.000 personnes ont répondu à l'appel de la communauté israélite. Cette manifestation avait le soutien du Mrap ainsi que de très nombreuses autres organisations.

À Nancy, 6.000 personnes ont participé à la manifestation à l'appel du Mrap et de la LICRA.

À Saint-Dié, une gerbe a été déposée au monument aux morts. Un appel pour des films contre le nazisme a été lancé à l'occasion de la clôture du Festival du Film.

À Longwy, près de 500 personnes ont suivi la manifestation à l'appel du Mrap. Adoption d'une motion qui sera envoyée aux préfets de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, et au président de la République.

D'autres manifestations ont eu lieu à Verdun, à Metz, à Forbach, Toul, Epinal, Colmar, Mulhouse et Thionville.

Nord - Picardie - Champagne

Manifestation unitaire à Lille à l'appel du Mrap, de la LICRA, de la communauté juive de Lille et de la Ligue des Droits de l'Homme (environ 4.000 personnes). Très nombreux compte-rendus dans la presse.

À Compiègne, une manifestation a regroupé plusieurs centaines de lycéens.

À Reims, manifestation à l'initiative du Mrap. Une autre manifestation était organisée par la communauté juive rémoise. Les deux groupes se sont associés en un même cortège, regroupant au total 2.800 personnes.

À Vitry-le-François, 350 personnes ont répondu à l'appel du tout nouveau comité du Mrap.

À Creil, rassemblement devant la synagogue à l'appel du Mrap, soutenu par 14 organisations politiques et syndicales. Protection de la synagogue par la police.

À Châlons-sur-Marne, manifestation, le 11 octobre, à l'appel du Mrap (350 personnes). Présence des élus et du président de la communauté juive de Châlons.

A Amiens, 2.000 personnes pour une manifestation à l'appel du Mrap et de la Ligue des Droits de l'Homme. A noter l'appel de l'Amicale des Algériens en Europe, la participation d'enfants d'anciens harkis pour la distribution de tracts. Participation de la communauté juive qui a remercié le Mrap.

A Arras, une motion a été déposée à la préfecture.

A Noyon, 200 personnes ont défilé à l'appel de leurs partis ou syndicats.

A Feignies, le conseil municipal a publié une déclaration de protestation.

Signalons aussi le débrayage de 300 cheminots des ateliers d'Hellems, en signe de protestation.

Ouest

A Angers, 2.500 manifestants ont répondu à l'appel commun de très nombreuses organisations, dont le Mrap. Une seule prise de parole, celle du responsable du Mrap. Soutien de la municipalité, de l'évêque d'Angers et de la communauté juive.

A Nantes, deux rassemblements à l'appel du P.S. et du PC devant le monument des cinquante otages. Le 7 octobre, 3.000 personnes ont participé à une manifestation unitaire à l'appel du Mrap et de la Ligue des Droits de l'Homme. Un arrêt de travail symbolique a été observé dans un lycée, l'après-midi de cette manifestation.

A Rennes, 3.000 personnes ont manifesté à l'appel des syndicats, des partis politiques de gauche, de la communauté juive et du Conseil municipal. Le comité provisoire du Mrap appelait toutes les organisateurs à participer à cette manifestation et tenait une réunion d'information, le 6 octobre.

Au Mans, 3.000 personnes ont suivi le Mrap, la CFDT, la CGT et la FEM qui appelaient à manifester. Une motion a été déposée à la préfecture, qui dénonçait bien tous les racismes. "... Ces victimes rejoignent le long martyrologue du racisme, les Maghrebins et ressortissants d'Afrique noire assassinés ces dernières années dans notre pays. Le racisme n'est pas, en effet, comme les ministres de l'Intérieur et de la Justice voudraient le faire croire, un phénomène nouvellement apparu en France et touche les membres de toutes les communautés"....

Simultanément à cette manifestation, la communauté israélite appelait à participer à une cérémonie à la synagogue. Remarquons l'initiative des élèves et enseignants du lycée Bellevue qui, après un arrêt de travail, ont proposé de porter pendant une semaine l'étoile jaune ou un badge antiraciste par solidarité avec la communauté juive.

A Saumur, également à l'initiative des lycéens, un forum sur l'antisémitisme a eu lieu, puis une manifestation de 400 élèves s'est rendue à la préfecture pour y déposer une motion.

A Cholet, environ 150 personnes se sont rendues à la préfecture, à l'appel du Mrap, pour y déposer une motion.

A Alençon, manifestation unitaire à l'appel du Mrap (300 personnes). A l'appel du maire, Alençon était transformée en "ville morte": magasins fermés, services municipaux arrêtés, bus ne circulant plus, pour toute la durée de la manifestation. Une seule prise de parole, celle du Mrap.

A Rouen, deux manifestations simultanées: l'une à l'appel du Mrap, soutenu par de très nombreuses associations, syndicats et partis, a drainé 6.500 personnes; l'autre, à l'appel de la LICRA, à laquelle s'associait le conseil départemental de l'U.D.F., a recueilli le soutien d'environ 300 personnes.

Au Hayre, meeting devant la sous-préfecture et office public à la synagogue.

Le C.L.E.C. d'Appionent organisait un débat sur l'antisémitisme et le fascisme, le 15 octobre.

A Evreux, le samedi 4 octobre, deux manifestations simultanées se retrouvaient devant la préfecture. La première, à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme et de nombreux syndicats et partis, la seconde à l'appel du Mrap, du PC et de la C.G.T. Le mardi 7 octobre, 2.000 personnes manifestaient à l'appel du Mrap. Une délégation a été reçue à la fin de la manifestation, à la préfecture, pour y déposer une motion. Le rassemblement avait reçu le soutien de la municipalité et de l'évêque d'Evreux.

A Louviers, manifestation silencieuse des lycéens qui protestaient contre tous les racismes derrière ces deux banderoles: "Tous égaux" et "Nous sommes tous juifs, Noirs, Arabes".

A Dieppe, 250 personnes ont manifesté à l'appel de la C.G.T.

A Tourlaville, une motion contre le racisme est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Limousin - Poitou - Charente

A Limoges, importante manifestation à l'appel commun du Mrap, de la FNDRP, de la LICRA, de la Ligue des Droits de l'Homme et de la communauté israélite. Soutien de la campagne du Mrap contre le fascisme, par la reproduction des cartes "Le racisme mène au fascisme", dans la presse locale.

A Guéret, manifestation à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme et du Mrap.

A Tulle, c'est à l'appel du maire que la population s'est rassemblée.

A Poitiers, rassemblement devant la préfecture, à l'appel de plusieurs organisations, avec prise de parole du Mrap, de la CGT, la CFTD et la FEN.

Pyrénées - Languedoc

A Toulouse, 5.000 personnes ont participé à une manifestation unitaire à l'appel du Mrap. Une motion du Mrap a été lue à la foule, puis déposée à la préfecture.

A Narbonne, réaction, dès le vendredi soir (3 octobre) d'un membre du comité local, M. Biscaye, qui envoie un article aux trois journaux régionaux. Seul "L'Indépendant" a publié l'article entier. Le jeudi 9 octobre, le Mrap menait une manifestation de l'Hôtel de Ville à la sous-préfecture, cortège d'un millier de personnes. Le 16 octobre, le comité local poussait plus loin la réflexion en organisant un débat sur la montée du fascisme et l'antisémitisme.

À Carcassonne, une motion était lue à l'issue de la manifestation organisée par le Mrap, motion déposée à la préfecture.

À Castres, le mardi 7 octobre, rassemblement devant la sous-préfecture à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme. Une délégation comportant un représentant de chaque organisation présente (dont le Mrap) fut reçue pour y déposer une motion. Le mercredi 8 et le samedi 11, à l'appel du Mrap, un millier de personnes manifestaient contre le racisme. Remarquons la reprise de la campagne du Mrap "Contre toutes les formes de racisme" par des militants du comité local qui défilaient le visage couvert de teinture verte.

Manifestation unitaire à Albi, à l'appel du Mrap. Une motion du comité local a été remise à la préfecture.

À Perpignan, une première manifestation s'est déroulée le mardi 7 octobre à l'initiative du comité de coordination des institutions juives de Perpignan, manifestation qui avait le soutien de nombreuses organisations, dont le Mrap. Le jeudi 9, une seconde manifestation avait lieu à l'appel du Mrap, suivie par 2.000 personnes. Dès le lundi 6 octobre, le comité local avait déposé une motion à la préfecture.

Rhône - Alpes

À Lyon, le lundi 6 octobre, une manifestation de 6.000 personnes défilait à travers la ville à l'appel du comité de coordination des communautés juives de Lyon. A l'issue de la manifestation, une délégation a remis une motion au préfet. Le Mrap a appelé, le mardi 7 octobre, à une seconde manifestation à laquelle ont participé 4.000 personnes. Notons que de très nombreux arrêts de travail ont été observés pour soutenir cette manifestation. En revanche, aucun représentant des communautés juives n'y a participé et très peu d'élus sont redescendus dans la rue.

À Saint-Etienne, une cérémonie à la synagogue coïncidait avec l'enterrement des victimes de Copernic, à Paris. Le lundi 6 octobre, à l'appel d'associations d'anciens résistants, se tenait un rassemblement devant le monument de la Résistance. Enfin, le mardi 7, une manifestation, à l'appel du Mrap, a rassemblé un millier de personnes. Cette manifestation était soutenue par de très nombreuses organisations, dont la LICRA et la Ligue des Droits de l'Homme. Une motion commune du Mrap et de la LICRA a été déposée à la préfecture à la suite de cette manifestation.

À Grenoble, 6 à 7.000 personnes se sont rassemblées à l'appel commun du Mrap, de la LICRA et de la Ligue des Droits de l'Homme: manifestation unitaire soutenue par de nombreux syndicats, partis ou associations, avec prise de parole des trois responsables des groupes organisateurs.

Manifestation silencieuse de plusieurs centaines de personnes à l'appel du Mrap, à Annecy.

À Valence, une première marche silencieuse a eu lieu le 6 octobre à l'appel des organisations juives et de la LICRA. Le mardi 7, le Mrap rassemblait derrière lui plusieurs centaines de manifestants. A l'issue de cette manifestation, une motion signée par une trentaine d'associations fut remise à la préfecture.

Sud-Est

À Nîmes, le mardi 7 octobre, c'est la communauté juive qui a organisé une première manifestation à laquelle le Mrap apportait son soutien.

Le vendredi suivant, le Mrap, soutenu par de très nombreuses organisations, appelait à une manifestation qui fut suivie par près de 2.000 personnes.

A Marseille, le samedi 10, 7.000 personnes défilaient à l'appel du Mrap. (La LICRA, qui avait tout d'abord appelé à cette manifestation, s'était retirée pour appeler à la manifestation du CRIF du lundi suivant).

Quelques incidents ont marqué cette manifestation: ainsi, quelques militants du P.C. avaient constitué leur propre cortège et essayaient d'entraîner les manifestants vers le vieux port, alors que le but du cortège était la préfecture. Signalons que le P.S. n'avait pas appelé à cette manifestation.

Le lundi 5, c'est le CRIF qui appelait à manifester. Cette manifestation, qui a réuni environ 12.000 personnes, avait le soutien du PS et de M. Defferre. De très nombreux juifs manifestaient sous des drapeaux israéliens. La manifestation semblait beaucoup plus marquée par le sionisme que par l'antifascisme.

Le soir même, une cinquantaine de personnes se retrouvaient pour envisager des actions immédiates: c'est ainsi que fut décidée une opération "anti-graffiti" pour effacer toutes les inscriptions racistes dans la ville. La LICRA s'est associée à cet appel. L'opération a eu un grand écho dans la presse locale. Décision fut prise aussi de rechercher toutes les informations sur l'activité de néonazis ou de fascistes dans certains lycées du centre ville.

A Toulon, deux manifestations différentes. La première, le lundi 6, à l'appel de plusieurs organisations juives (avec le soutien de la LICRA), la seconde à l'appel du Mrap, le mardi 7, soutenue par de nombreuses organisations de tous horizons.

A Avignon, protestation en deux temps: meeting de soutien à la communauté juive qui a réuni 2.000 personnes, puis manifestation à l'appel du Mrap.

A Alès, plusieurs centaines de manifestants ont répondu à l'appel du Mrap.

A Montpellier, réprobation dans l'unanimité à l'appel commun de l'ensemble des associations de résistants et de députés, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la LICRA, du Mrap et de la communauté juive.

C'est à l'appel du Mrap qu'à Bastia et Ajaccio plusieurs centaines de personnes sont venues manifester contre le racisme.

Sud-Ouest

A Bordeaux, appel du Mrap pour une manifestation, le mardi 7 octobre. La LICRA ne souhaitait s'engager qu'après consultation du CRIF. Dans la presse, appel de la LICRA à une manifestation sur le même itinéraire que le Mrap, mais une demi-heure plus tôt. Dans les faits: cortège de la LICRA et du CRIF en tête (1.500 personnes), ensuite cortège du Mrap (5.000 personnes) soutenu par de très nombreuses organisations. Au niveau de la presse, il était question plus de la LICRA que du Mrap. A signaler la présence dans le cortège du Mrap, de très nombreux démocrates juifs qui ont bien souligné que les manifestants du premier cortège ne devaient pas prétendre représenter tous les juifs, mais seulement une petite fraction d'entre eux.

A Bayonne, rassemblement devant le monument aux morts, à l'appel du Mrap.

A Pau, 1.200 personnes ont suivi le Mrap pour manifester contre le racisme.

Paris - Région parisienne (Nous ne reviendrons pas longuement sur les manifestations).

Le plus souvent, on a assisté à des rassemblements en banlieue, puis la population de la périphérie de Paris s'est rendue dans la capitale pour la grande manifestation du Mrap, de la Nation à la République (300.000 participants).

A ce bilan non exhaustif, nous devons ajouter des milliers de signatures arrivées au siège national du Mrap, au bas de différentes pétitions ainsi que de lettres individuelles à l'initiative d'associations, de lycéens, de personnes qui, en raison de leur emploi du temps, ne pouvaient se rendre à la manifestation.

x

x x

Si l'on veut tirer une conclusion de ce bilan de l'action du Mrap, à travers la France, pour riposter après l'attentat de Copernic, on peut noter qu'un peu partout dans l'Hexagone, ce sont nos comités locaux qui ont pris l'initiative d'appeler à des manifestations.

Dans la plupart des cas, le Mrap était soutenu par de très nombreux syndicats, partis, associations.

Très souvent, la communauté juive de la ville participait à la manifestation, de même qu'à l'inverse, les comités du Mrap étaient représentés lors des cérémonies religieuses aux synagogues.

Paradoxalement, c'est dans les villes où l'on trouve une importante communauté juive que des difficultés sont apparues. C'est ainsi qu'à Orléans, Bordeaux, Rouen, on a pu voir deux ou même trois manifestations différentes, la LICRA et les autres organisations juives refusant de s'associer au Mrap dans la manifestation.

Dans cette grande mobilisation populaire, le Mrap a favorisé la convergence de toutes les forces antiracistes, pour une lutte unitaire contre tous les racismes,

Nous devons enfin parler des réunions qui se sont tenues dans les préfectures, à l'initiative du Président de la République.

Les comités locaux ont, dans l'ensemble, suivi les directives nationales et se sont rendus dans les préfectures pour faire connaître le point de vue du Mrap, à l'exception de Vesoul, Ajaccio, Rennes, Avignon et Dijon.

D'une manière générale, pas de décisions concrètes dans ces réunions, si ce n'est la protection des lieux de cultes.

Tous les participants étaient d'accord pour commencer la lutte contre le racisme dès les petites classes. Beaucoup de belles paroles sur la "dignité de l'homme", le "respect de l'autre" mais pas grand chose de palpable. Les revendications très concrètes du Mrap sont restées sans réponse. Parfois, les préfets ont proposé aux participants de renouveler ce genre de réunions mais pas une seule date n'a été fixée. Ces rencontres, sous leur allure de parodie, auront au moins servi à ce que les différentes organisations locales fassent connaissance et ont permis au Mrap de leur faire connaître ses positions, reprises quelquefois dans la presse sous forme de communiqués ou déclarations de nos responsables à la sortie des réunions.

COMPTÉ-RENDU D'UN DEBAT MILITANTS HOMOSEXUELS - MRAP 18 ème

Le Vendredi 9 Janvier , le MRAP 18 ème conviait ses adhérents à une réunion de réflexion avec des militants homosexuels de l'arrondissement .

POURQUOI UNE TELLE INITIATIVE ?

- suite au dernier Congrès où le problème des "autres racismes" fut abordé , il a été prévu d'organiser un Colloque sur la question . Cette rencontre avait pour but entre autre de préparer ce Colloque

- le 18 ème Arrondissement fut l'un de ceux où des militants homosexuels s'étaient présentés aux législatives . De plus des librairies homosexuelles ainsi que des revues théoriques y ont leur siège

- les homosexuels sont certainement , parmi ceux qui sont victimes de discriminations , ceux qui remettent le plus en question nos valeurs (du moins les valeurs sociales établies) , et la discussion à leur sujet est peut-être l'une de celles qui véhiculent le plus de préjugés . Se connaître change déjà beaucoup .

- parmi les revendications du GUARH (Comité d'Urgence Anti Répression Homosexuelle) , il y a l'extension de la loi anti-raciste de 1972-75 à "l'orientation sexuelle" .

CONTACTS PRELIMINAIRES

Les responsables d'une librairie Homosexuelle , un journaliste du Gai Pied , des rédacteurs de "Masques" avaient été contactés, et s'étaient proposés pour participer à cette rencontre .

LA RENCONTRE

Nous étions près d'une cinquantaine . Pas mal de nouvelles têtes . Le débat fut animé mais a permis de commencer à approfondir certains aspects du racisme ou des discriminations . Aucune décision n'a été prise , car tel n'était pas l'objet de la rencontre , mais on peut dire que le terrain est plus déblayé et que des contacts sont pris , qui pourront déboucher plus tard sur (peut-être) quelque chose qui ressemblera à une solidarité . Le point essentiel qui s'est dégagé , c'est la nécessité d'analyser comment fonctionnent les attitudes de rejet et d'exclusion .

RESOLUTIONS

Nous pensons qu'il serait bon que d'autres comités prennent ce genre d'initiatives afin que le Colloque soit fructueux . Nous suggérons aussi que la Commission Juridique du MRAP rencontre le GUARH pour parler de la loi de 1972-75 .

Adresses : GUARH : 1 rue Keller - 75011 PARIS

Gai Pied : B.P. 183 75523 PARIS Cédex 11

Masques (Revue des Homosexualités) : 3 rue Ravignan - 75018 PARIS